



## AVIS RELATIF À LA REMISE DES CARTES D'ÉLECTEUR BIOMÉTRIQUES ET À L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, LE 29 JUILLET 2018

L'Ambassade de la République du Mali à Tokyo informe les ressortissants Maliens résidant à Tokyo n'ayant pas encore retirés leur carte d'électeur biométrique que lesdites cartes peuvent être enlevées tous les jours à l'Ambassade de 10H00 à 17H30 sur présentation d'une des pièces suivantes :

- La carte nationale d'identité ou la carte consulaire ;
- La carte NINA ;
- Le permis de conduire ;
- Le passeport.

L'Ambassade compte sur la forte mobilisation des compatriotes pour accélérer le retrait des cartes.

**Le dimanche 29 juillet 2018**, les électeurs de Tokyo et de la Nouvelle-Zélande peuvent voter dans le bureau de vote de la Juridiction de l'Ambassade du Mali au Japon, Tokyo, Bureau de vote N°001 sis à 3-12-9 Kami Osaki, Shinagawa-Ku, 141-0021 Tokyo, **de 08H00 à 18H00**.

Le vote se fait sur présentation de la carte d'électeur.

L'utilisation du téléphone portable et de tout autre appareil électronique est interdite dans le bureau de vote.

L'Ambassade sait compter sur la bonne compréhension et l'esprit civique de tous.

Tokyo, le 23 juillet 2018



L'Ambassadeur

**Aya THIAM DIALLO**

**Chevalier de l'Ordre National**